



3 ans d'actions & d'engagements tenus !

2020

BILAN DE MI-MANDAT

2023

SOMMAIRE

- 4** Crise du Covid : ce que nous n'avions pas prévu...
- 5** Développement économique : des résultats concrets pour l'emploi
- 6** Logements : rénover et construire
- 8** L'action écologique : mobilités, chauffage urbain, lien avec la nature
- 10** Une ville inclusive respectueuse des différences
- 12** L'action éducative et familiale
- 13** L'action culturelle en mouvement
- 14** Réaliser nos ambitions sportives
- 15** La sécurité, priorité quotidienne
- 16** La participation des habitants aux choix de proximité
- 17** La Ville et l'ARC se désendettent
- 18** Ville et ARC de plus en plus intégrées
- 19** Expression libre



Chers amis compiégnois,

En 2020, notre équipe était élue au 1^{er} tour le 15 mars. Deux jours après, le 17 mars, commençait le confinement ! Cette brochure de mi-mandat prend appui sur les engagements que j'ai pris avec mes colistiers. Nous faisons ici le point sur les réalisations faites et en cours. Je peux d'ores et déjà vous dire que, dans trois ans, nous aurons été bien au-delà des engagements pris ! Vous en jugerez en lisant ce bilan d'étape.

Philippe Marini
Maire de Compiègne
Président de l'ARC
Sénateur honoraire de l'Oise





Crise du Covid : ce que nous n'avions pas prévu...

► Dès le 21 janvier 2021, mise en place du premier centre de vaccination de l'Oise avec les professionnels de santé du territoire. **150 000 doses de vaccins injectées.**

► **Le site internet et la page Facebook remis à jour quotidiennement 7j/7j** pour communiquer toutes les informations à la population. *Compiègne Notre Ville* distribué en porte à porte dès que cela a été possible, affichages divers.

► Mise en place de tests « drive » en partenariat avec les laboratoires privés.

► Distribution de masques chirurgicaux.

► Mise en place d'un **service minimum des différents services publics** (état-civil, Police Municipale,

Pas de promesse de campagne !

Mais une capacité unique à réagir au premier soir du confinement et jusqu'à la fin de la crise.

transports, ramassage des déchets, scolaire, portage des devoirs, prêts d'ordinateurs pour les enfants..).

► **Accompagnement des aînés** pour les prises de rendez-vous au centre de vaccination et priorité vaccinale élargie aux résidents de l'arrondissement.

► Plan de relance économique de l'ARC - aide économique et accompagnement numérique pour les commerçants, artisans et associations: **1400 000 € pour 383 entreprises du Compiégnois.**





Développement économique : des résultats concrets pour l'emploi

ENGAGEMENT /

Contribuer à l'installation de nouvelles entreprises et mettre en œuvre une politique active de soutien aux commerces.

1 652 entreprises dans Compiègne intra-muros regroupant **17 225 emplois** (source INSEE2019).
20 parcs d'activités qui affichent complet et qui représentent **20 000 emplois**.

Montant annuel des cessions foncières par l'ARC :
2020 : 1 403 286 €HT
2021 : 4 616 881 €HT
2022 : 2 732 695 €HT
Prévisionnel 2023 : 4 672 920 €HT

Une nouvelle zone économique d'Aiguisy de 23 ha en cours de création dans le prolongement du Bois de Plaisance, point de départ de la filière hydrogène pour le secteur de l'automobile. **15 nouvelles cessions** soit **22 ha de terrains** depuis 2020.



Création d'un forum de l'emploi avec plus de **1 000 personnes** qui ont participé à cette journée.

Création du site Internet emploi.agglo-compiegne.fr qui agrège l'ensemble des offres d'emploi du territoire sur un rayon choisi de 50 km, soit **12 200 offres en ligne** et qui facilite la création de son CV grâce à une solution dédiée.

Accueil du Salon Entreprises et Territoires qui a attiré **133 exposants** dont **56 entreprises de l'ARC** et **1 000 visiteurs**.

Création et ouverture de l'école de Production O'Tech pour des jeunes à partir de 15 ans en formation de CAP et BAC Pro dans les métiers de la transformation des métaux et de l'usinage.

Accompagnement du commerce : une des plus faibles proportions de baux vacants.



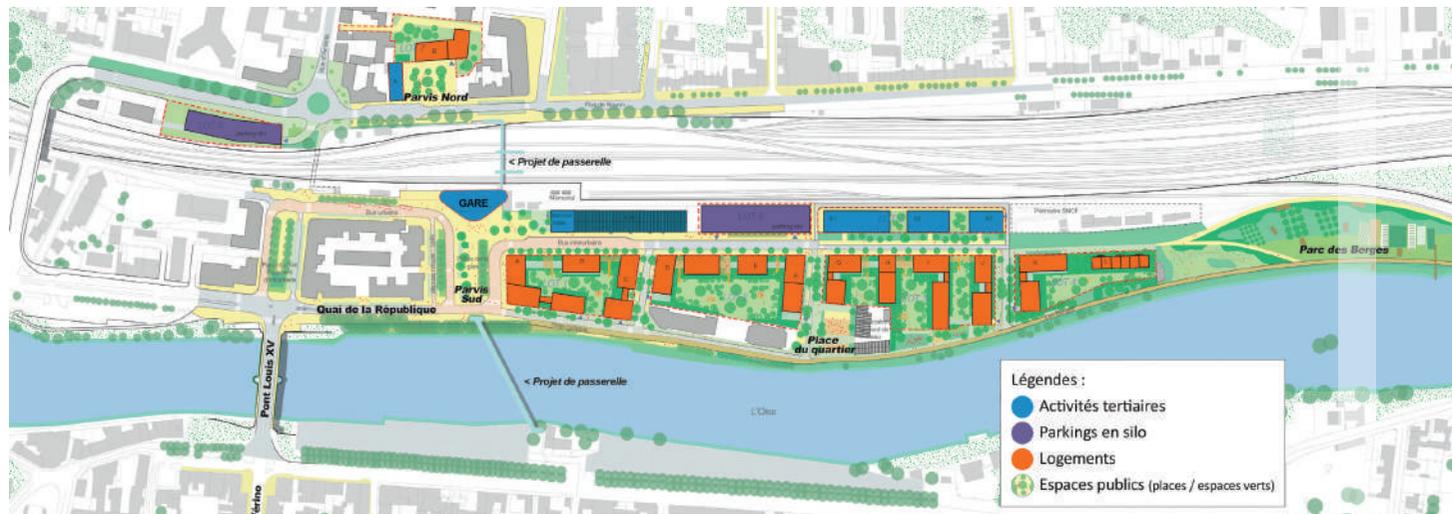
Logements : rénover et construire

ENGAGEMENT /
 Persévérer dans l'aménagement de quartiers sur les anciens sites militaires et dans l'éco-quartier gare.

Du desserrement des ménages au vieillissement de la population, Compiègne sait s'adapter aux besoins des familles et favorise l'implantation de logements.

+ **1636 logements** dans de nouveaux quartiers d'habitations :

- Le Square Acary - 39 logements, livrés
- Ecole d'état-major - 320 logements, livrés
- Parc des subsistances - 67 appartements, en cours
- Camps des Sablons - 600 logements, en cours
- Estacade - 210 logements, printemps 2023
- Eco-quartier gare - 400 logements, études en cours





La rénovation urbaine du quartier des Maréchaux et des Musiciens

Projet co-construit avec les habitants depuis sa phase de diagnostic, la rénovation de ces quartiers est entrée dans sa phase opérationnelle depuis 2020 pour un budget avoisinant les **120 millions d'euros**.

De nouvelles rues sécurisées vont voir le jour, les espaces verts et les aires de jeux prendront une large part. Ces améliorations sont réalisées dans le cadre du **Nouveau Projet National de Rénovation Urbaine**.

ENGAGEMENT /

Transformer les quartiers d'habitat social des années 70.

Les Musiciens

- 329 logements démolis
- 195 logements nouveaux
- 596 logements sociaux réhabilités entre 2020 et 2026
- Création du parc de loisirs des Bords de l'Oise
- Réhabilitation et extension du Centre municipal Anne-Marie Vivé
- Réhabilitation du parvis du centre commercial du Clos des Roses

Les Maréchaux

- 120 logements sociaux démolis
- 50 logements en accession, en individuel et collectif nouveaux
- 1 300 logements sociaux réhabilités
- Réhabilitation du Centre de Rencontres de la Victoire
- La construction de logements sociaux hors secteur NPNRU

Royallieu - Pompidou

Hors NPNRU, le centre du quartier va changer et être requalifié par la création de 200 logements de qualité à la place du supermarché avec de larges espaces verts. De nouveaux projets de réhabilitation sont en cours : le square Jean Moulin, le square Rochambeau et les Harmoniales.



L'action écologique : mobilités, chauffage urbain, lien avec la nature

Développement de la mobilité décarbonée :

- 40 vélos électriques disponibles pour le service véloTIC.
- 13 km de voies cyclables de 2019 à juillet 2022.
- Acquisition de 3 bus écologiques par an alimentés au BioGNV économiques et qui rejettent moins de particules dans l'air.

Décarboner le réseau de chaleur

Une nouvelle chaufferie biomasse est en fonctionnement depuis avril 2022. Elle alimente 9 000 équivalents logements et permet de réduire l'émission de CO² de l'équivalent de 7 000 véhicules.

- 65% d'énergies renouvelables et de récupération grâce à la chaufferie biomasse

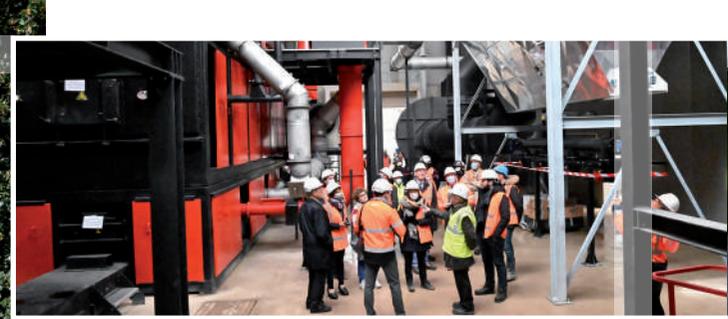
ENGAGEMENT /

Améliorer l'offre de transports urbains gratuits, verdir le réseau de chaleur par le recours à la biomasse.
Consacrer 500 000€/an pour les aménagements cyclables dans l'ensemble de la ville.

- 80% du bois-énergie utilisé acheminé dans un rayon de 100 km.

Plan de sobriété

Mise en place d'un plan de sobriété afin de **réduire de 7% les consommations d'énergie** pour un investissement de 2 millions d'euros.





Mise en œuvre du plan vélo

Les aménagements cyclables sur le territoire de Compiègne représentent entre 2021 et 2022 un budget conséquent de 913 000 € HT. Cela a permis de réaliser 7,78 km de linéaires réservés à la pratique du vélo.

Opérations portées par la Ville

- Aménagements cyclables et zone 30 rue Carnot
- Aménagement de la zone 30 en centre-ville et rue de la Glacière
- Réaménagement de la voie cyclable rue Saint-Germain
- Aménagement de la nouvelle voie cyclable entre la caserne et la chaufferie

Opérations portées par l'ARC

- Installation de 16 abris et 6 places
- Signalisation & sécurisation des itinéraires cyclables
- Réseau lycées 1^{ère} tranche
- Boucle Armistice - Vieux-Moulin

Le plan vélo se poursuit cette année et il est prévu jusqu'en 2026 d'investir 2 075 000 € HT. Cela permettra d'achever :

Opérations portées par la Ville

- Les aménagements de centre-ville - phases 2- 3 et 4
- La réalisation de la piste cyclable de la rue Clément Bayard à l'avenue Bury St Edmunds - ANRU
- Divers aménagements

Opérations portées par l'ARC

- Achever la liaison entre les lycées.
- Réaliser la voie verte Raleigh - Gambetta vers la forêt.
- Restructurer la piste cyclable des bords de l'Oise en rive gauche entre le Pont-Neuf et la ZI Nord.
- Créer une piste bidirectionnelle entre Mercières et le giratoire de Raleigh dans le prolongement de l'opération ANRU.
- Réaménager la voie du pont de Soissons permettant de relier les deux rives au niveau du quartier Bellicart.
- Créer une seconde base Vélotic au Sud de Compiègne.
- Enfin, un important aménagement cyclable permettra de sécuriser la traversée en vélo des voies SNCF via le pont de la rue de Noyon reliant le rond-point Claude Juchat au rond-point Guimarães.



Une ville inclusive respectueuse des différences

Compiègne est une ville qui développe les services nécessaires à une intégration réussie de l'ensemble de ses concitoyens.

Pour les personnes porteuses de handicap

► Vers les enfants

21 jeux inclusifs répartis sur 16 aires de jeux.

Accompagnement à l'adaptation du logement via Habitat Rénové.

430 documents «Édition Jeunesse Accessible» pour tout type de handicap à la bibliothèque Bellicart.
7 écoles accueillent des enfants différents selon leurs handicaps (ULIS, TSA, malentendants...).

► Tout public

QR codes pour découvrir les articles du CNV et d'ARC Infos, ainsi qu'au musée Antoine Vivenel.

ENGAGEMENT /

Devenir une ville plus inclusive pour les personnes en situation de handicap et pour nos anciens.

Label Opquast (qualité et accessibilité) du site internet Compiègne et son agglomération.

90 000 € en moyenne consacrés chaque année à l'aménagement de **trottoirs surbaissés**.

Installation systématique lors de travaux de : rampes d'accès pour personnes handicapées, garde-corps, mains courantes, nez de marches avec systèmes de sécurité antidérapants, dalles podotactiles, portes PMR, carillons d'appel, lave-mains et poignées spécifiques dans les toilettes, signalétique intérieure.

► Pour faciliter les déplacements

450 places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite, dont 53 dans l'hyper centre-ville.

24 bus à plancher bas

20 arrêts de bus aux normes d'accessibilité

► Pour les personnes en rupture sociale

58 places d'hébergements

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de 13 places

Maison Relais de 25 places

Gîte des Pèlerins, hébergement d'urgence de 10 places



- Samu social, 10 places d'hébergement pour personnes isolées et une chambre pour les familles. Banque alimentaire, Restos du Cœur, Bébés du cœur, Épicerie sociale « La Passerelle », Équipe Saint-Vincent, Croix-Rouge Française, Secours Catholique, Emmaüs, Petits Frères des Pauvres, Ordre de Malte France, boutique du Samu Social, Café sourire du Secours Catholique, Camion du Cœur, et les équipes mobiles du Samu social de l'Oise œuvrent au côté de la collectivité pour venir en aide aux plus démunis.

► Nos anciens chouchoutés

- Service de portage des repas à domicile à seulement 9,50 €,

- Repas et voyage des aînés en décembre et en juin par le CCAS,
- Représentations du Théâtre des aînés,
- Apprentissage informatique via les Cyberbases,
- Animations diverses tout au long de l'année comme la semaine bleue ou les olympiades inter-générationnelles,
- Chèque cadeau de 50 € pour les plus de 65 ans non imposables sur le revenu - 2 200 personnes.

► La ville favorise l'implantation de logements pour les personnes âgées

1 039 logements dédiés aux personnes âgées dans les EHPAD et maisons de retraite privés et publics

► Aider à l'implantation de nouveaux médecins

En 2022 l'ARC a mis en place des aides financières pour aider les jeunes médecins à s'installer dans le Compiégnois : aide forfaitaire à l'installation, bourse pour les internes, aides dans la recherche de locaux professionnels, accompagnement à l'implantation professionnelle du conjoint. A cela s'ajoutent des aides financières de l'ARS, du Conseil départemental de l'Oise et d'Initiative Oise Est.

Une première maison médicale a été ouverte aux Sablons depuis plusieurs mois. Une seconde sera ouverte aux Capucins début 2024.



L'action éducative et familiale

La Maison des Parents accueille plus de 250 familles
Installée au cœur du quartier du Puy du Roy, la Maison des Parents accompagne les familles dans la parentalité. Psychologues, sophrologues, éducateurs spécialisés et assistantes sociales proposent des animations, des ateliers et des formations à la carte pour ne pas rester seul face aux difficultés d'éducation.

Compiègne cité éducative

Ce label national a été obtenu par Compiègne grâce à ses initiatives en matière d'apprentissage et d'épanouissement des jeunes des quartiers prioritaires jusqu'à leur insertion professionnelle. Les actions sont variées : Plateforme de Réussite Educative, Maison des Parents, lutte contre la fracture numérique, soutien scolaire, dispositif

ENGAGEMENT /

Réaliser une maison des parents, soutien de la parentalité, sur le modèle de notre Plateforme de Réussite Éducative.

Vacances apprenantes, actions d'ouvertures culturelles et sportives, découverte des métiers et formations.

La Plateforme de Réussite Educative suit 200 enfants

Cet accompagnement individualisé des enfants et des adolescents de 3 à 16 ans scolarisés en éducation prioritaire, est essentiel pour construire un parcours de réussite à l'école. La PRE fonctionne en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale.





L'action culturelle en mouvement

ENGAGEMENT /

Concevoir et diffuser du spectacle vivant.

Avec des tarifs très attractifs, les Compiégnois peuvent chanter, danser, maîtriser un instrument, s'exercer aux arts plastiques ou encore faire leurs premiers pas sur les planches. Plus encore, depuis 10 ans avec les CLEA, 56 classes élémentaires et maternelles disposent d'un enseignement artistique spécifique.

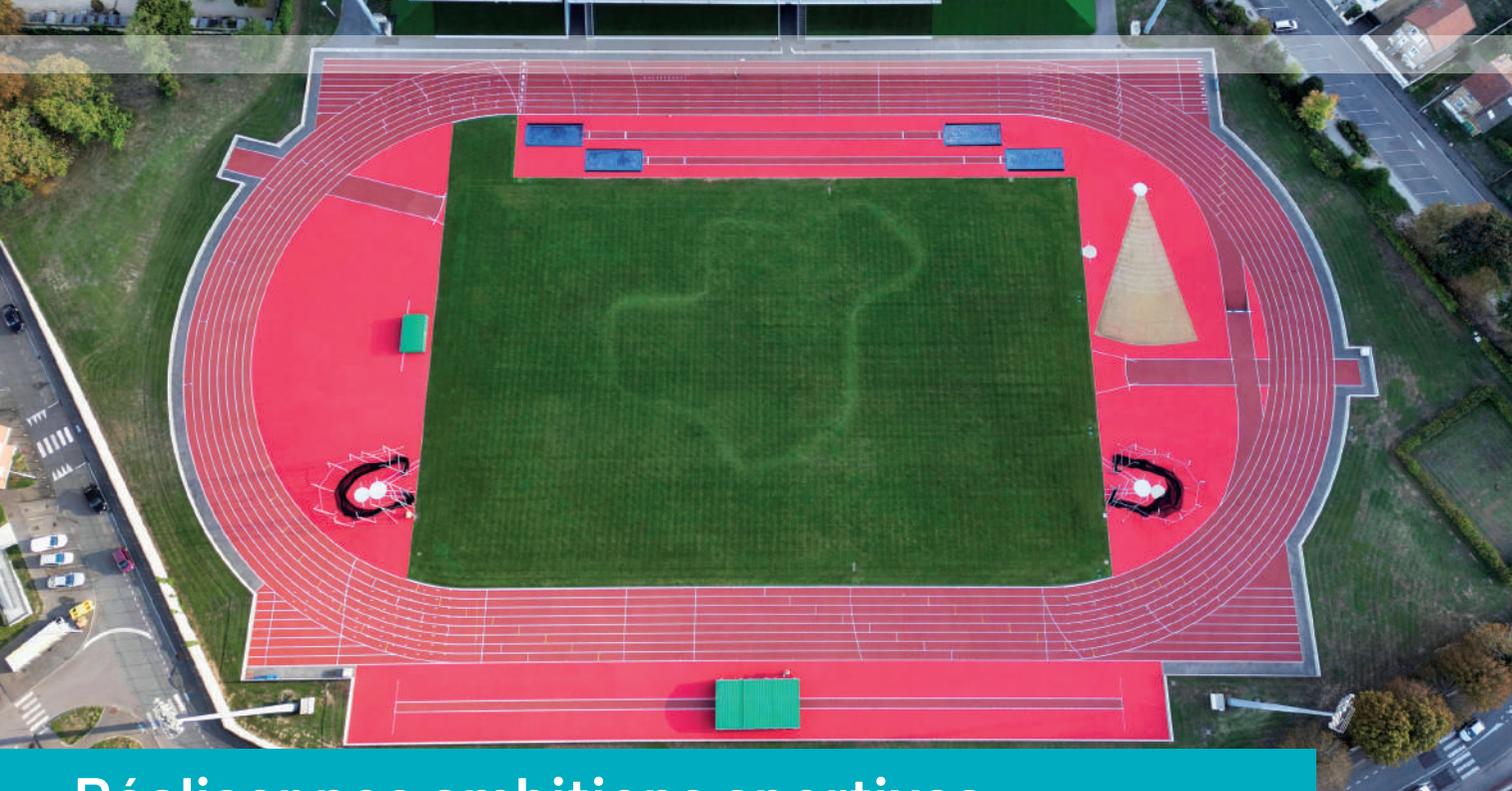
Depuis la Nuit des Musées 2023, le Site d'Immersion Historique du musée Antoine Vivenel plonge le visiteur dans une expérience immersive pilotée par des dispositifs de réalité virtuelle permettant de connaître l'histoire de la ville et son patrimoine.

Sont également en cours de réalisation :

- ▶ Création à l'École d'état-major du nouveau musée de la Figurine
- ▶ Création d'un nouveau parcours au Mémorial de l'internement et de la déportation

Les théâtres de Compiègne rayonnent au niveau national :

- ▶ 73 spectacles par an
- ▶ 164 représentations dont 106 représentations lyriques
- ▶ + de 600 représentations théâtrales, chorégraphiques et de cirque en tournée dans le monde
- ▶ 45 partenariats sur le territoire
- ▶ 12 000 élèves accueillis



Réaliser nos ambitions sportives

7 disciplines pourront être pratiquées par les sportifs des différentes nations dans nos équipements nouveaux ou renouvelés, dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques.

- **La salle de boxe Jacques Vasset** : équipée de 2 rings d'entraînement réalisés en 2019.
- **Le cercle d'escrime Georges Tainturier** : salle d'armes équipée de pistes magnétiques réalisées en 2021 dans le manège de l'Ecole d'état-major.
- **Le Stade Équestre du Grand Parc** : il a obtenu le label Pôle d'Excellence de Compétition Optimum. Depuis sa restauration en 2022, le site a accueilli 45 jours de compétition, 15 000 engagés et près de 890 000 visiteurs.
- **L'Archerie** : a été agrandie et modernisée et dispose d'un pas de tir couvert-fermé de 20 postes.

ENGAGEMENT /

Réaliser des équipements pour les Jeux Olympiques de 2024.

- **Le stade d'athlétisme Paul Petitpoisson** : équipé de capteurs SmartTracks permettant aux athlètes de suivre leurs entraînements et leurs progrès de façon connectée. Les salles intérieures ont également été renouvelées.
- **Le BMX Race** : équipé d'une piste de 400m composée de deux buttes de départ à 5m et à 8m.
- **Le club de rugby** : sera équipé d'un éclairage extérieur totalement renouvelé.
- **L'AFC** disposera en 2023 d'un nouveau club house, suivi par la rénovation des vestiaires.



La sécurité, priorité quotidienne

ENGAGEMENT /

Renforcer chaque année les moyens consacrés à votre sécurité en recrutant des policiers municipaux supplémentaires, en développant la vidéo surveillance et en utilisant des drones dans les conditions autorisées par l'Etat.

- + 5 policiers municipaux en 3 ans
- 22 caméras nomades positionnées en fonction des besoins
- 404 caméras sur les 8 communes de l'ARC raccordées
- + 43 nouvelles caméras qui seront implantées d'ici la fin 2023
- Création d'une **brigade cynophile** de chiens anti-stupéfiants

Compiègne dispose de 3 drones qui peuvent être utilisés sur réquisition de la Police Nationale.





La participation des habitants aux choix de proximité

Depuis 2020, 6 Comités d'Intérêts Locaux de Quartiers travaillent au Compiègne de demain. Quartier par quartier, les CILQ proposent des évolutions dans des domaines aussi variés que la culture, l'urbanisme, le sport, l'environnement.

Quelques idées et projets issus de leurs réflexions :

- Création d'un nouvel arrêt de bus rue René Firmin,
- Mise en sécurité du quartier Pompidou,
- Enfouissement des bacs à verre avenue du baron de Soultrait,
- Opération dépose encadrée d'encombrants,
- Aménagement de la place Michel Woimant dans le nouveau quartier des Sablons,
- Aménagement de la rue de Pierrefonds,

ENGAGEMENT /

Créer dans chaque quartier un « comité d'intérêts locaux » composé de membres représentatifs de Compiègne.

- Restructuration de la place du 5^{ème} dragons
- Réalisation d'un véritable skate park dans le quartier Bellicart...
- Intercilq : 3 sujets : santé – berges de l'Oise – jeunesse
- Réunions annuelles de tous les CILQ : 3 réunions + Forum
- Réunions mensuelles par CILQ : 132 depuis 2 ans
- 8 réunions d'équipe d'animation
- Une dizaine de réunions avec les services

Afin d'accroître nos marges de manœuvre financières, la Ville de Compiègne et l'ARC conduisent depuis plusieurs années des efforts soutenus et continus d'optimisation de nos dépenses et de nos recettes. L'objectif est de renforcer nos moyens financiers pour investir encore plus largement, pour moderniser nos équipements, pour améliorer notre cadre de vie, pour renforcer l'attractivité de notre territoire afin que chaque Compiégnois puisse trouver plus facilement un emploi.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement a permis **pour la Ville** :

► d'**améliorer notre épargne nette annuelle**, qui est passée de 1,4 millions d'euros à l'issue de l'année 2019 à 2,3 millions d'euros en ce début d'année 2023.

► de **réduire notre endettement**. Notre capacité de désendettement est passée de 6,4 ans fin 2019 à 4,7 ans au début de l'année 2023.

► et d'**augmenter de près de 55% notre capacité d'investissement annuelle** pour atteindre plus de 14 millions d'euros en 2023, au lieu de moins de 9,2 millions d'euros en 2019.

Cet effort a pu être conduit sans majorer les taux de fiscalité depuis 4 ans. De plus, en 2023, le Conseil Municipal a décidé de **baissier le taux de la taxe foncière de 1%** pour limiter les effets de l'inflation sur les ménages compiégnais.

L'ARC conduit le même effort de maîtrise budgétaire. L'épargne nette a atteint 11,7 millions d'euros au début de 2023, au lieu de 9,7 millions d'euros à fin 2019.

Le capital restant dû au titre des emprunts en cours a été réduit de 70 millions d'euros à 56,5 millions d'euros entre fin 2019 et début 2023. Cette bonne santé permet à l'ARC de prévoir sur 2023 un



La ville et l'ARC se désendettent

ENGAGEMENT /

Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel dans nos budgets.

montant d'investissement de 34 millions d'euros au titre du budget principal et du budget aménagement.

L'ARC et la ville confondues prévoient d'investir en 2023, 48 millions d'euros au titre du budget principal et du budget aménagement.

Au-delà de 2023, les Programmes Pluriannuels d'Investissement de la Ville et de l'ARC prévoient d'investir un montant global de 90 millions d'euros s'appliquant au territoire de Compiègne, jusqu'en 2026, tout en préservant la **stabilité des taux de fiscalité.**

Cet effort se traduira par la concrétisation et la finalisation de projets majeurs comme l'engagement de l'éco-quartier gare, la poursuite de l'aménagement du nouveau quartier du Camp des Sablons, la rénovation du quartier des Musiciens et des Maréchaux dans le cadre de l'ANRU, la réalisation d'un maillage cyclable au sein de Compiègne, la rénovation de notre éclairage public pour un passage en basse consommation, la modernisation de nombreux équipements intégrant un effort particulier en termes d'économies d'énergies (Centre de Rencontres de la Victoire, Gymnase Pompidou...).



Ville et ARC de plus en plus intégrées

ENGAGEMENT /

Valoriser les liens au sein de l'ARC, élargir les compétences et lancer un comité de développement économique.

Nos territoires sont de plus en plus soumis à la concurrence. Face à des enjeux de plus en plus complexes, seules les décisions collégiales basées sur des échanges solides peuvent porter la stabilité nécessaire au développement raisonné de l'Agglomération.

Depuis quelques années, l'ARC exerce de nouvelles compétences :

- Politique culturelle à l'échelle de l'intercommunalité - classes CLEA
- Actions Cœur de ville Compiègne-Margny-Venette
- Développement touristique - devenir du site des Grandes Écuries du Roi
- Mise en œuvre d'une coordination emploi-formation

Dès 2023 le Comité de développement économique sera mis en place.





MAJORITÉ MUNICIPALE /

Philippe Marini, Sophie Schwarz, Eric de Valroger, Sandrine De Figueiredo, Nicolas Leday, Arielle François, Oumar Ba, Dominique Renard, Joël Dupuy de Méry, Martine Miquel, Christian Tellier, Évelyse Guyot, Marc-Antoine Brekiesz, Françoise Trousselle, Eugénie Le Quééré, Benjamin Oury, Claudine Gréhan, Pierre Vatin, Xavier Bombard, Kamel Touih, Alou Bagayoko, Nicolas Cotelle, Jihade Oukadi, Sidonie Grand, Emmanuel Pascual, Abdelhalim Benzadi, Marie-Christine Le-gros, Martine Jacquél, Monia Lhadi, Maria Araujo De Oliveira, Justyna Depierre, Nicolas Hanen, Hayate El Gharmaoui, Fabienne Caste, Miloud Zouaoui

OPPOSITION /

LE PACTE /

Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR, Anne KOERBER

Une ambition, des combats, un bilan

Résumer plus de 3 ans de mandat en seulement quelques lignes n'est pas chose aisée. Pourtant il y aurait matière à dire sur ce que nous avons porté au Conseil municipal, en votre nom, et qui a donné lieu à des réalisations concrètes. Car, oui, nous préférons commencer par le positif. Qu'il s'agisse de la prise en compte des questions écologiques à Compiègne (certes insuffisantes), de la promotion de la place du vélo en ville comme moyen de déplacement du quotidien (au compte-gouttes), de la né-

cessité d'accélérer les investissements dans la rénovation des installations scolaires et sportives (en partie seulement réalisée), d'être plus transparent et rigoureux dans la gestion des deniers publics (le vote d'un plan pluriannuel d'investissement est une première étape), de la mise en place d'un accompagnement individualisé des parents, de la poursuite d'une politique de la ville ambitieuse et inclusive ou encore de l'instauration du quotient familial pour la facturation plus juste de certains services municipaux comme les cantines... **nos combats, nos propositions, nos ambitions se sont imposés dans la vie municipale. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais il reste beaucoup à faire et nombre de nos propositions, dont surtout le changement profond de méthode que nous voulons, restent d'actualité. Vous pourrez toujours compter sur nous pour Préparer l'Avenir de Compiègne Tous Ensemble !**

Expression libre

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE /

Texte non communiqué.



Hôtel de Ville – BP 30009 – 60321 Compiègne

www.compiègne.fr

Directeur de la publication : Philippe Marini – Réalisation : service communication

Photographies : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / DR – Impression : Imprimerie de Compiègne